

Finance

L'État soutient les trois hôpitaux de Mayenne à hauteur de 24 millions d'euros

Publié le 07/07/25 -

16h52



Le ministre chargé de la Santé a annoncé un soutien à la trésorerie des hôpitaux de Mayenne et précisé la réorganisation des urgences. Une mise sous administration provisoire du CH de Laval est prévue et les économies de postes sont abandonnées.

L'État a réaffirmé son soutien aux trois hôpitaux de la Mayenne, les CH de Laval, du Nord-Mayenne et du Haut-Anjou à Château-Gontier. Le ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins Yannick Neuder a fait plusieurs annonces au cours de ses déplacements le 4 juillet dans les trois établissements dont les services d'urgences pâtissent toujours des tensions sur les ressources humaines médicales et soignantes. Il a d'abord déclaré que des aides à la trésorerie seraient apportées, à hauteur de 6 millions d'euros (M€) pour le CH du Haut-Anjou et de 8 M€ pour le CH du Nord-Mayenne. Soit 24 M€ en tout pour le département car le ministre a déjà communiqué fin juin sur une aide de 10 M€ pour le CH de Laval (lire notre [article](#)).

L'établissement lavallois fait l'objet d'annonces spécifiques. Yannick Neuder a ainsi confirmé l'engagement des crédits du Ségur de 81 M€ pour débiter la première phase du projet immobilier de modernisation du CH. Celui-ci a décidé mi-juin d'adopter un plan d'attractivité et de soutenabilité des investissements (Pasi) destiné à lui redonner des marges de manœuvre et à soutenir ses investissements. Il prévoyait alors l'économie d'une cinquantaine de postes d'ici 2026, une mesure qui a suscité la colère des syndicats (lire notre [article](#)). L'intersyndicale FO et CGT a depuis organisé plusieurs mobilisations pour obtenir le renoncement du directeur au "*plan social*" et a annoncé dès le 2 juillet la "*fin du Pasi*". Dans un communiqué paru le 4 juillet, les syndicats se félicitent que le ministre ait réaffirmé qu'il n'y aurait aucune suppression de postes.

De l'aide venue d'Angers, de Rennes et du Mans

Autre annonce, le CH de Laval sera mis sous administration provisoire "*pour accompagner la transition et pour consolider la gouvernance*", alors que le directeur général Sébastien Tréguenard devrait partir en janvier 2026 et qu'une nouvelle élection du président de la communauté médicale d'établissement

aura lieu en décembre 2025. *"L'établissement pourra dès lors se projeter pour construire avec les équipes un projet médico-soignant adapté aux besoins du territoire et de la population"*, indique le ministère. Yannick Neuder est également revenu sur le plan de réorganisation proposé lors du comité de suivi du 2 juillet sur la base de préconisations d'un groupe d'experts de Samu-Urgences de France. Les trois hôpitaux bénéficieront de l'appui de trois chefs de service du CHU d'Angers (Maine-et-Loire), du CH du Mans (Sarthe) et du CHU de Rennes (Ille-et-Vilaine) *"qui seront présents sur site pour renforcer les services, favoriser l'accueil des internes et engager un travail sur des protocoles communs"*.

Le ministère s'est engagé à ce que soient maintenus dès la rentrée deux services d'accueil des urgences sur trois tous les jours 24h/24 ainsi qu'une ligne de Smur sur le département, rapportent les syndicats. Pour ce faire et pendant une période transitoire, les appels d'urgence au 15 seront décrochés à Laval mais la régulation sera faite par un médecin urgentiste à Angers. Un point d'étape aura lieu à six mois pour *"évaluer l'efficacité de cette nouvelle organisation et ses effets sur l'attractivité médicale du territoire grâce au maintien des talents et compétences"*.

Perrine Debacker

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>